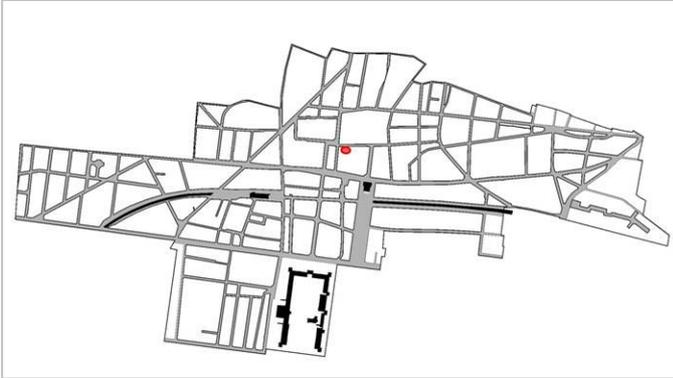


**RUE DE LA LIBERTÉ N°4 A 10**  
Parcelles n° OE 28, 29, 30, 31



Vue générale de l'ensemble



L'immeuble n°10



L'immeuble n°4



L'immeuble n°6



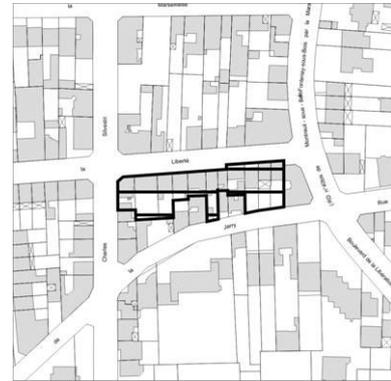
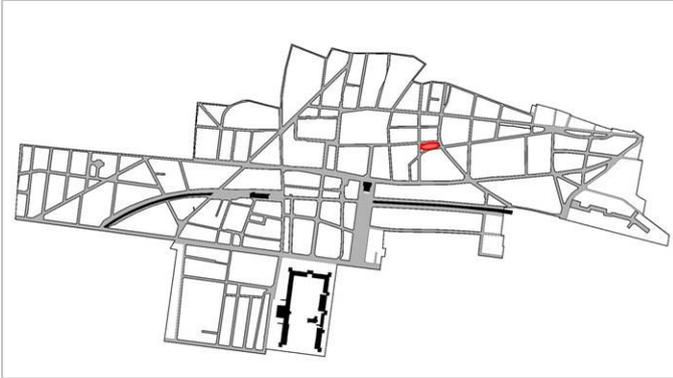
L'immeuble n°8

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT  |   |
|--|---|
| Il s'agit d'un ensemble de quatre maisons de ville, deux maisons basses entourées de part et d'autre d'une construction plus haute.  |   |
| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle et de bureaux.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Fin XIX<sup>ème</sup> siècle.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1+Combles pour les constructions n°6 et 8.<br/>R+2+Combles pour les deux autres.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits en ardoise. Les constructions n°6 et 8 possèdent des combles à la Mansart avec des lucarnes.<br/>Façades enduites avec peu d'éléments de modénature (bandeaux, corniches, encadrement de fenêtre). Volets en bois et garde-corps aux fenêtres.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Lucarnes et pignon de la construction n°4.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Espaces végétalisés à l'arrière des constructions.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |   |
| Rue relativement large à sens unique - Stationnement du côté impair.<br>Alignement d'arbres du côté pair.  |   |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Organisation de la forme urbaine : deux bâtiments plus hauts encadrant deux constructions de plus faible hauteur.
- \* Volumétrie des constructions.
- \* Composition des façades.
- \* Végétalisation de la rue.

**RUE DE LA LIBERTÉ N°52 À 68**  
Parcelles n° OF 105, 106, 107, 108, 111, 112, 114, 118, 119, 246



Les maisons n°52 à 56



Les maisons n°60 et suivantes (vers le boulevard de la Libération)



La maison n°52



Les maisons n°54 et 56



La maison n°58

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

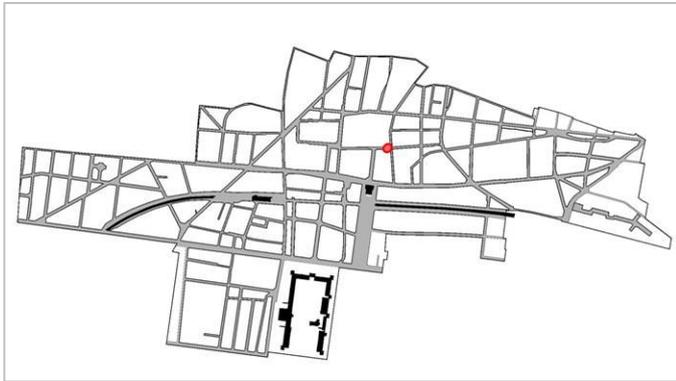
Cet ensemble est constitué de maisons de ville implantées à l'alignement (sauf accident : constructions avancées sur l'espace public à proximité du boulevard de la Libération).

| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|---|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Fin XIX<sup>ème</sup> siècle.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1 ou R+1+Combles.<br/>N°64 : plain-pied.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits en tuile.<br/>Façades enduites sauf la maison n°58 qui est en brique. Façades lisses. Garde-corps aux fenêtres et présence de volets en bois.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Espaces végétalisés à l'arrière des constructions.</p> |
| ESPACES PUBLICS   |   |
| <p>Rue relativement large à sens unique avec stationnement de part et d'autre.<br/>Alignement d'arbres du côté pair.</p>  |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Volumétrie des constructions.
- \* Implantation mitoyenne et à l'alignement (sauf accidents).
- \* Végétalisation de la rue.
- \* Régularité des ouvertures.

RUE DE LA LIBERTÉ N°24 À 28 ET N°15BIS ET RUE JOSEPH GAILLARD N°13 ET 13BIS (RETOUR)  
Parcelles n° OE 61, 62, 60, 59, 115



Vue générale de la rue de la Liberté



La maison n°28 de la rue de la Liberté



Les maisons n°24 et 26 (premier plan) de la rue de la Liberté



La maison n°15bis de la rue de la Liberté



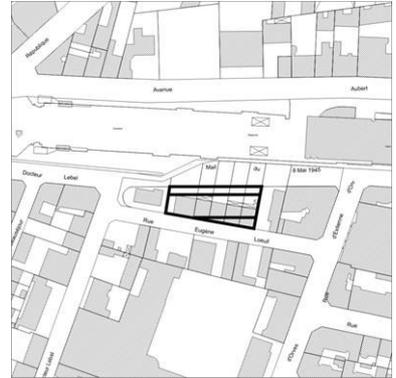
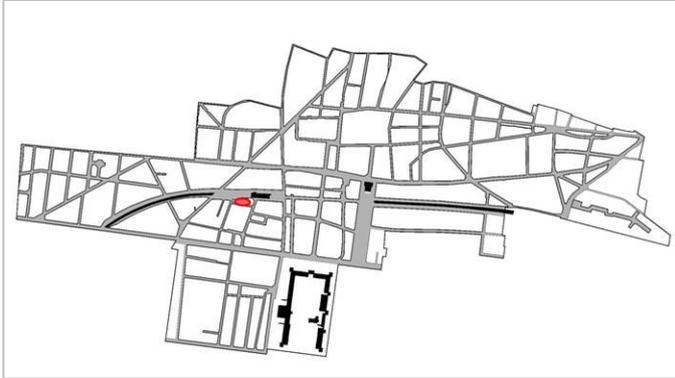
Les maisons n°13 et 13bis de la rue J. Gaillard

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT  |   |
|--|---|
| Il s'agit d'un ensemble de maisons situées à l'angle de plusieurs rues. La composition de l'ensemble donne une ouverture sur la rue : alignement des constructions et angle en retrait.  |   |
| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>??</p> <p><i>Implantation</i><br/>- Rue de la Liberté : constructions mitoyennes implantées à l'alignement.<br/>- Rue Joseph Gaillard : implantation en retrait ou à l'alignement.<br/>- Angle des rues J. Gaillard et Liberté : Implantation en retrait.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1+Combles et R+2.<br/>Présence de sous-sol.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits en tuile ou en ardoise. Parfois présence de combles à la Mansart avec lucarnes rampantes et/ou lucarne œil de bœuf (n°24).<br/>Façades en roches meulières ou en briques peintes.<br/>Éléments de modénatures : encadrements des fenêtres, moulures, ferronneries, bandeaux...</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Les clôtures sont caractérisées par un mur bahut surmonté d'une grille et doublé d'une haie.<br/>Entrées directement sur la rue pour les constructions à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Quand il y a retrait, il est végétalisé.<br/>Les habitations n°24 et 26 ont un jardin à l'arrière.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |   |
| Rues relativement larges à sens unique.<br>Alignement d'arbres rue de la Liberté du côté pair.   |   |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Volumétrie des constructions.
- \* Implantation des constructions qui donne une ouverture sur la rue : retrait des constructions dans les angles et implantation à l'alignement de la rue pour les autres.
- \* Implantation et composition des clôtures.
- \* Éléments de modénature.
- \* Végétalisation de l'espace public.

**RUE EUGÈNE LŒUIL N° 3 À 11**  
Parcelles n° OP 133, 135, 137, 139, 141



Les constructions du côté de la rue E. Lœuil (n°3 au premier plan)



Les constructions du côté du mail du 8 mai 1945

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

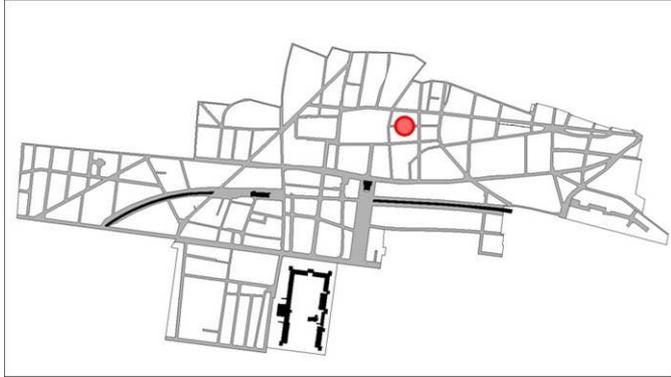
Il s'agit d'un ensemble de maisons implantées à l'alignement sur la rue E. Lœuil et dont le jardin donne sur le mail du 8 mai 1945. la végétalisation de l'espace privé participe ainsi à celle de l'espace public.

| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|--|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>??</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions implantées à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1 ou R+1+Combles et R+3 pour la construction n°11.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Les toits possèdent des lucarnes rampantes.<br/>Façades enduites et lisses ou avec une modénature modeste (bandeaux, corniches). Façades en brique pour les constructions n°9 et 11 avec des garde-corps en ferronnerie aux fenêtres. Portes travaillées (ferronneries).<br/>Présence de volets en bois.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Présence de lucarnes rampantes aux habitations n°3 à 7.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Les entrées donnent directement sur la rue E. Lœuil (sauf n°3)<br/>Clôtures séparant l'espace privé du mail du 8 mai 1945 : il s'agit d'un mur plein en maçonnerie, avec une porte d'accès au jardin.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Jardins à l'arrière des maisons donnant sur le mail du 8 mai 1945.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |   |
| <p>Rue étroite à sens unique.<br/>Trottoirs étroits</p>  |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Volumétrie et implantation des constructions.
- \* Végétalisation de l'espace privé qui participe à celle de l'espace public.
- \* Présence de volets en bois.

**RUE DE LA MARSEILLAISE N° 8 À 26 BIS, 9 À 11, 19 À 27**  
Parcelles n° 0F 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11  
OG 33, 37, 43, 44, 45, 49, 50



Le côté pair de la rue à partir du n°26



Les maisons n°19, 21 et 23



Les maisons n°20, 18 et 16



Les maisons n°26bis, 26 et 24



Les maisons n°23, 25 et 27

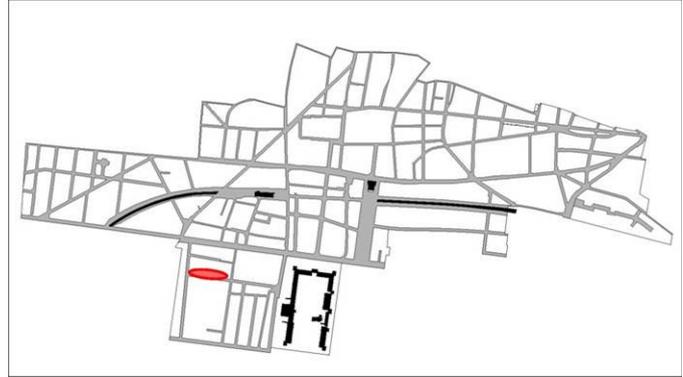
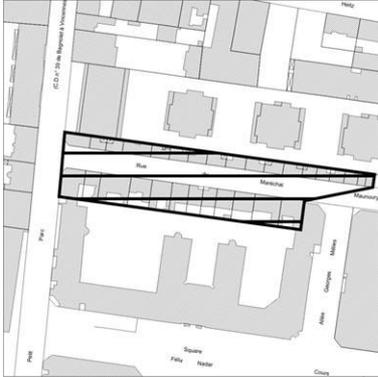
| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT  |  |
|--|--|
| Cet ensemble est constitué de maisons en retrait de la rue, laissant place à un petit jardin à l'avant. Il s'agit d'un ensemble de maisons individuelles mitoyennes et de faible hauteur.  |  |
| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS  |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation uniquement résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>XIX<sup>ème</sup> - XX<sup>ème</sup> siècles principalement.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées en retrait de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>Majoritairement R+1+Combles.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits en tuile, ornés de lucarnes jacobines ou de lucarnes rampantes.<br/>Façades enduites en briques rouges ou en roche meulière. Certaines sont ornées de garde-corps en ferronneries et/ou de marquises.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Surélévations et ajout de Lucarnes.<br/>Ravalement de façades.<br/>Les garages à l'alignement de la rue ne sont pas d'origine.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Les clôtures sont caractérisées par des murets surmontés de grilles.<br/>Les entrées sont doubles : un portillon permet l'accès à la maison et un portail plus large permet l'accès des véhicules lorsque le garage n'est pas à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Retrait composé de petits jardins ou de surfaces minérales.<br/>Jardins à l'arrière des constructions.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |  |
| Rue relativement étroite à sens unique - Stationnement de chaque côté de la voie.  |  |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Alignement des constructions implantées en retrait.
- \* Volumétrie cohérente malgré des différences d'épannelage.
- \* Homogénéité dans la composition des clôtures.
- \* Cohérence dans le traitement des espaces devant le bâti (à l'exception des garages à l'alignement).

**RUE MARÉCHAL MAUNOURY N°4 À 34 ET N°13 À 33, AVENUE DU PETIT PARC N°17 ET 19**

Parcelles n° 0V 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54



La maison n°28



Les constructions n°16 et 14



Faible volumétrie côté pair de la rue



Les constructions n°6 et suivantes



La maison n°18



Immeuble de rapport côté impair vers l'Avenue du Petit Parc



La maison n°17



L'entrée de la rue : le n°17 avenue du Petit Parc et ...



Les maisons n°21 et 23



L'immeuble n°19



L'immeuble n°31



Les immeubles n°25 et 27



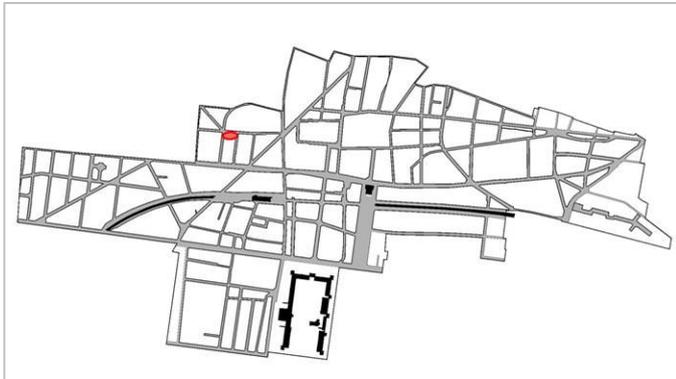
... le n°19 avenue du Petit Parc

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT   |   |
|---|---|
| <p>Cet ensemble est composé de deux formes urbaines distinctes. Côté pair de la rue, une succession de maisons ouvrières forme un front urbain continu bas. Elles font face à un ensemble d'immeubles de rapport plus élevé, côté impair de la rue, dans lequel s'insèrent deux maisons.</p>  |   |
| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Fin XIX<sup>ème</sup> siècle.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>Côté pair : R+1<br/>Côté impair : R+4 et R+4+combles<br/>Rez-de-chaussée surélevé des deux côtés.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toitures en tuile pour les maisons et en ardoise avec combles à la Mansart et lucarnes rampantes pour les immeubles.<br/>Composition des façades :<br/>- Côté pair : façades en brique recouvertes ou non d'enduit et parfois décorées par des frises ou par des encadrements de portes. Garde-corps en ferronnerie aux fenêtres. Certaines maisons mitoyennes sont jumelles.<br/>- Côté impair, immeubles : RdC et 1<sup>er</sup> étage traités différemment des autres niveaux. Jeu de couleurs des briques formant des mosaïques. Garde-corps travaillé aux fenêtres.<br/>Pour les maisons (côté impair) : les façades en brique avec des jeux de couleurs. Encadrement des fenêtres ainsi que garde-corps en ferronnerie. Balcon filant en bois au n°21 et 23.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Ravalement récent de façade Rideaux de fer au n°18.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue, sauf pour les maisons n°21 et 23 où l'entrée est en retrait. Présence de grilles opaques sur un mur bahut et de portillons.<br/>Deux garages qui donnent sur la rue.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Côté pair : Jardins à l'arrière des constructions</p> |
| ESPACES PUBLICS   |   |
| <p>Voie percée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle par un particulier. Nommée ainsi (auparavant Villa Lemaire) suite à sa rétrocession au domaine public en 1926. Voie relativement large à sens unique. Alignement d'arbres du côté impair de la rue.</p>   |   |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Composition de la rue : des immeubles font face à des maisons.
- \* Ligne d'égout continue.
- \* Régularité et alignement des niveaux pour les immeubles et les maisons.
- \* Volume cohérent des constructions.

RUE DE LA PAIX N°13 À 19 ET RUE DE BELFORT N°16 (RETOUR)  
Parcelles n° OA 91, 92, 93, 94, 95



Vue générale de la rue vers Montreuil



Les maisons n°13 (premier plan) à 19



Les maisons n°15 (premier plan) à 13



Les maisons n°17 et 19



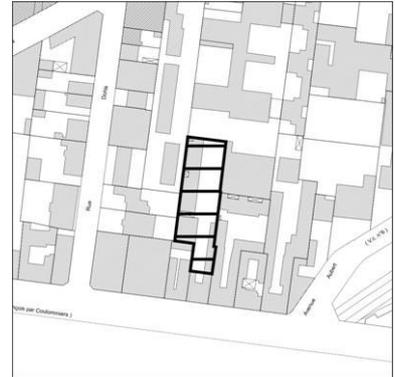
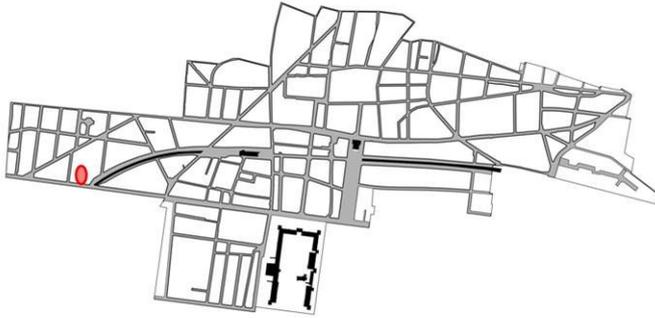
L'arrière des maisons que l'on peut voir de la rue de Belfort

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT  |  |
|--|--|
| Cet ensemble est constitué de maisons de ville formant un front urbain continu de faible volumétrie. Les jardins présents à l'arrière des constructions sont visibles depuis la rue de Belfort.  |  |
| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS  |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>??</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Les toits en tuiles rouges, sans lucarnes.<br/>Façades enduites de différentes couleurs. Présence de moulures et de garde-corps aux fenêtres.<br/>Composition des façades : une porte centrale encadrée par deux fenêtres de part et d'autre et de trois ouvertures régulières au 1<sup>er</sup> étage.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Comblement des ouvertures aux n°13 et 15.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Espaces végétalisés à l'arrière des constructions, visibles depuis la rue de Belfort.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |  |
| <p>Rue relativement étroite à sens unique.<br/>Stationnement de part et d'autre de la voirie.<br/>Alignement d'arbres du côté impair.</p>  |  |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Faible volumétrie des constructions.
- \* Composition des façades (encadrement des portes, régularité des ouvertures...) et des toitures.
- \* Alignement des niveaux.
- \* Végétalisation de l'espace public.

**AVENUE DE PARIS N°140**  
Parcelles n° OS 140



### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

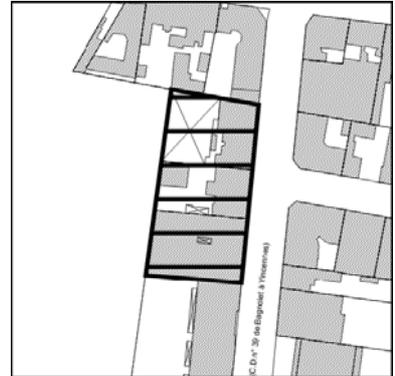
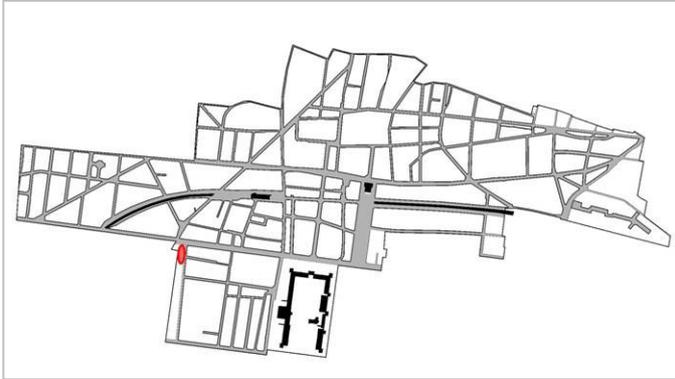
Cet ensemble est constitué d'une part, d'un alignement de maisons dans le prolongement de l'immeuble situé au n°140 de l'avenue de Paris, et d'autre part de plusieurs maisons individuelles, dont une de style normand, implantées le long de la limite séparative ouest.

| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|---|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Fin XIX<sup>ème</sup> siècle.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Implantation des constructions à l'appui des limites séparatives latérales</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1+ 1 attique pour les constructions situées dans le prolongement de l'immeuble en front de rue (limite séparative est)<br/>R+1+Combles pour les maisons implantées sur la limite séparative ouest<br/>R+2 pour la maison de style normand</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Présence de lucarnes jacobines, à deux pans, toit en tuiles rouges et volets en bois<br/>Façades à pans de bois pour la maison de style normand et toit en ardoise</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Agrandissement des combles et des lucarnes</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Un portail en bois hermétique (pas de vue possible vers l'intérieur) donnant sur l'avenue de Paris</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Allée pavée et arborée<br/>Présence de nombreux arbres fruitiers, notamment des pommiers<br/>Maisons recouvertes de vigne vierge.</p> |
| <b>ESPACES PUBLICS</b>  |   |
|   |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Diversité des styles architecturaux et des éléments ornementaux (lucarnes)
- \* Volumétrie des constructions
- \* Implantation des constructions
- \* Végétalisation de l'espace privatif

AVENUE DU PETIT PARC N°2 À 8  
Parcelles n° OV 5, 6, 7



L'immeuble n°4 (centre photo)



Un élément de saillie de l'immeuble n°4



L'immeuble n°2

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

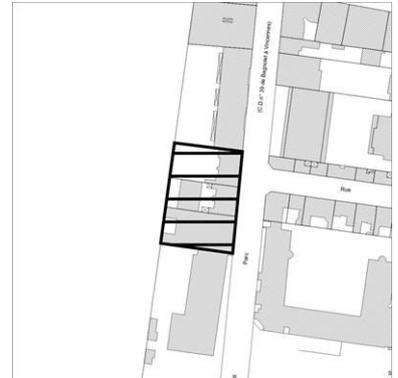
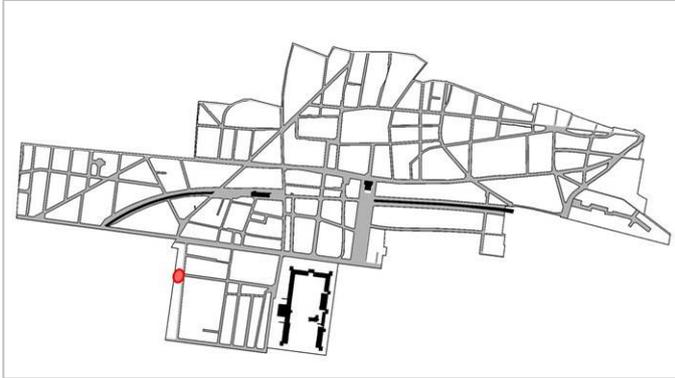
Il s'agit d'un ensemble d'immeubles de rapport de type art nouveau.

| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|--|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Années 1930 (type art nouveau).</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+4+Combles et R+5+Combles.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits en ardoise. Présence de combles à la Mansart avec des lucarnes fronton dans le brisis et dans le prolongement des bow-windows en saillie.<br/>Façades en brique avec des modénatures en pierre (chaînage d'angles ; encadrement de fenêtres). Balcon filant au 2<sup>ème</sup> et dernier étage. Grilles d'appui en ferronnerie travaillée pour les autres étages.<br/>Division de la façade en 2 : le rez-de-chaussée et le 1<sup>e</sup> étage ont un traitement différent du reste de la façade. Le bow-window forme un élément en saillie à partir du 2<sup>ème</sup> étage, engendrant un effet de retrait du socle.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrée directement sur la rue.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Présence de cours à l'arrière du front bâti.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |   |
| <p>Voie départementale percée au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Son nom évoque le parc du château qui s'étendait sur un quadrilatère formé des avenues Carnot, Minimes, Paris et Petit Parc.<br/>Rue relativement large à sens unique - Stationnement de part et d'autre.</p>   |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Implantation des constructions.
- \* Composition de la façade (élément de saillie à partir du 2<sup>ème</sup> étage...).
- \* Alignement des niveaux.
- \* Polychromie structurelle.

**AVENUE DU PETIT PARC N°18 À 22**  
Parcelles n° OV 10, 11, 12



Les immeubles n° 18 à 22  
(premier plan)



L'immeuble n° 18



L'immeuble n° 20



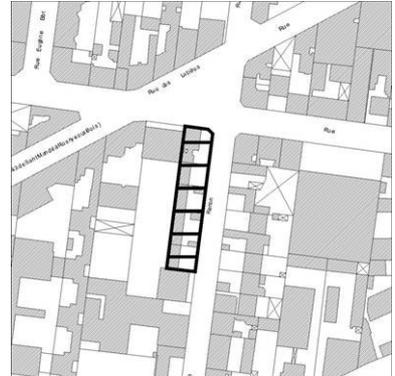
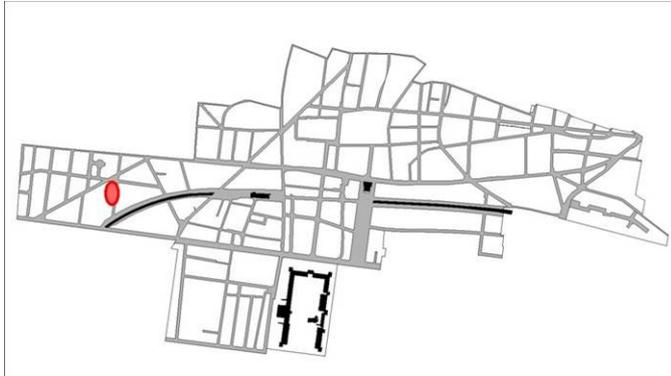
L'immeuble n° 22

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT  |  |
|--|--|
| Il s'agit d'un ensemble d'immeubles de rapport en brique, de style éclectique.   |  |
| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS  |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Années 1930 (type éclectique, tendance art nouveau).</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées à l'alignement de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+5 et R+5+Combles ou attique (dernier étage en retrait).</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Façades en briques avec des jeux de couleur (mosaïque) et modénatures en pierre ou ciment (corniches ; bandeaux ; encadrements de fenêtres) et balcons filants à différents niveaux (4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages). Grilles d'appui travaillées pour les fenêtres.<br/>Le rez-de-chaussée et le 1<sup>er</sup> étage sont traités différemment des autres étages (élément en saillie à partir du 2<sup>ème</sup> étage sauf au n°18).</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Cours situées à l'arrière des immeubles.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |  |
| <p>Voie départementale percée au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Son nom évoque le parc du château qui s'étendait sur un quadrilatère formé des avenues Carnot, Minimes, Paris et Petit Parc.</p> <p>Rue relativement large à sens unique - Stationnement de part et d'autre.</p>  |  |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Implantation et volumétrie des constructions.
- \* Composition des façades : alignement des niveaux ; différenciation du socle (
- \* Utilisation de la brique.

**RUE RENON N°7 À 15**  
Parcelles n°OS 116, 117, 118, 119, 120



Les maisons n°9, 11 et 13



Les maisons n°7 et 9



Les maisons n°11, 13 et 15



Les maisons n°11 et 13



La maison n°9

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

Cet ensemble est constitué de maisons individuelles implantées en fond de parcelles et disposant de jardin au devant. Il crée une ambiance particulière dans l'espace urbain.

| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|--|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>XX° XX°s</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées en retrait de la rue.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toitures en tuile (absence de lucarnes).<br/>Façades recouvertes d'enduit et décorées par un bandeau séparant les niveaux et de garde-corps en ferronneries au 1<sup>er</sup> étage.<br/>Volets en bois.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Suppression de bandeau sur quelques constructions.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Les clôtures sont caractérisées par des murs bahuts surmontés de grilles opaques et/ou doublées d'une haie.<br/>Les garages sont alignés à la rue et s'appuient sur une des limites séparatives des parcelles.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Végétalisation à l'avant des constructions.</p> |

### ESPACES PUBLICS

Cette voie a été percée par un particulier dont elle prit le nom en 1869. Elle a été prolongée en 1912 sur la section Rue des Laitières- Rue de Lagny.

Rue à double sens de circulation.

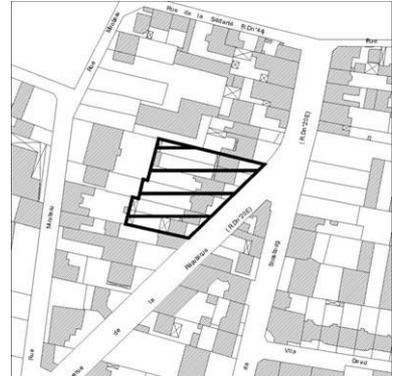
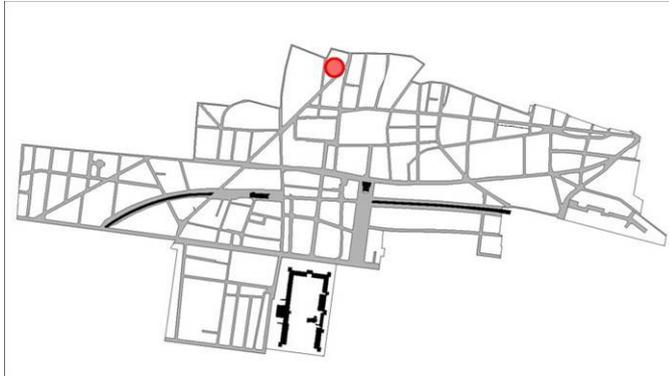
Trottoirs présents de part et d'autre de la voie.

Alignement d'arbres du côté pair de la rue qui renforcent l'ambiance végétalisée du secteur.

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Alignement et composition des clôtures homogènes.
- \* Volumétrie des constructions et composition des toitures.
- \* Espaces plantés à l'avant des constructions.
- \* Régularité des ouvertures, présence de volets en bois.
- \* Alignement des niveaux souligné par des bandeaux.

**AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE N°139 À 149**  
Parcelles n°OC 86, 87, 88, 91, 92, 93



Les maisons n° 139, 141, 143, 145



Les maisons n°145 et 147



La maison n°139



La maison n°143



La maison n°147

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

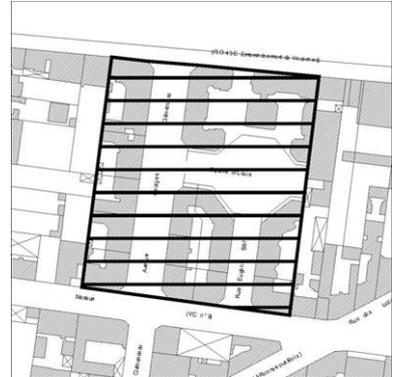
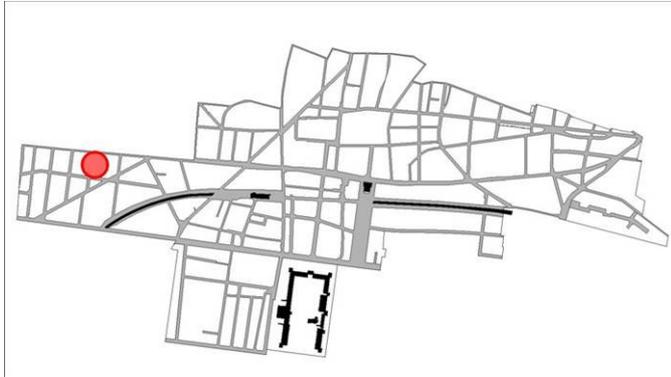
Cet ensemble est constitué de maisons individuelles implantées en retrait et de manière perpendiculaire aux parcelles et non parallèle à la rue. Cet ensemble est en rupture par rapport aux autres morphologies bâties de l'avenue de la République.

| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|--|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>??</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes implantées en redan, c'est-à-dire perpendiculaires au parcellaire et non parallèle à la voie.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1+Combles.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits tuile ou ardoise. Une des maisons possède des combles à la Mansart ; une autre des lucarnes jacobines ; une autre des lucarnes rampantes.<br/>Façades recouvertes d'enduit, de meulière ou de briques. Quelques jeux de couleurs ou de mosaïques avec des briques. Présence de garde-corps en ferronnerie aux fenêtres.<br/>Composition des façades : une entrée excentrée, un perron et une marquise.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Les clôtures sont caractérisées par des murets surmontés de grilles et doublées d'une haie.<br/>L'entrée se fait par un portail.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Végétalisation à l'avant des maisons.<br/>Végétalisation de l'arrière des constructions.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |   |
| <p>Voie à double sens, circulation dense.<br/>Trottoirs de part et d'autre de la voie.<br/>Alignement d'arbres du côté impair.</p>   |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Une certaine homogénéité dans l'ensemble malgré la diversité architecturale.
- \* Implantation en redan des constructions donnant un rythme de façades atypique.
- \* Hauteur uniforme des constructions.
- \* Composition des façades.
- \* Composition des clôtures.
- \* Végétalisation des espaces privés à l'avant des constructions.

**SQUARE SAINT LOUIS (32 RUE MASSUE, 1, 3 ET 4 RUE EUGÈNE BLOT, 11 À 19 ET 10 À 14 AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE ET 25 RUE DE LAGNY)**  
Parcelles n° 0R 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 75, 76, 88



Le Square Saint Louis



17 et 19 Avenue Georges Clémenceau



Rue Eugène Blot



25, Rue de Lagny



L'aire de jeux du Square

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

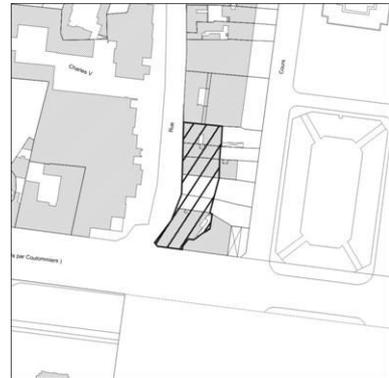
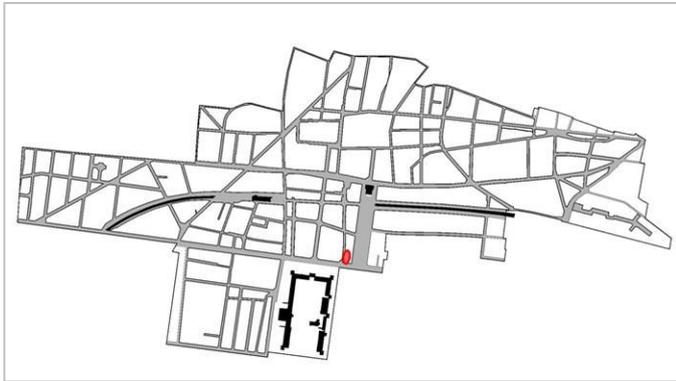
Cet ensemble est constitué d'immeubles agencés autour d'un square. Cette entité urbaine se détache du tissu bâti environnant. Cet ensemble est représentatif des premières constructions « HBM » (Habitation Bon Marché) édifiées dans les années 30.

| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVES   |
|---|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation uniquement résidentielle<br/>Habitat social (HBM).</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Ensemble bâti en plusieurs fois dans les années 1930 : le 1<sup>er</sup> groupe de constructions (21 logements) situé rue de Lagny, est mis en location à partir d'octobre 1931. Le percement de l'avenue G. Clémenceau découle de ces travaux. Les constructions suivantes sont situées rue E. Blot et correspondent à 567 logements. Elles sont achevées en 1934.</p> <p><i>Implantation</i><br/>constructions implantées à l'alignement des rues.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>De R+5 à R+7 (Avenue G. Clémenceau).</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toitures en tuile<br/>Façades recouvertes de briques rouges et d'enduit au niveau des avancées de façades (plus ou moins sculptées) et des rez-de-chaussée. Façades décorées par des encadrements de fenêtres, et des garde-corps en ferronnerie aux balcons.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue (rue G. Clémenceau, rue E. Blot, rue de Lagny).</p> |
| ESPACES PUBLICS   |   |
| <p>Square nommé ainsi en mai 1930 et aménagé dans le cadre de la construction du HBM.<br/>Il s'agit d'un espace clôt intégralement dédié aux piétons. Il est fermé durant la nuit.<br/>Cet espace public est composé de pelouses interdites au public et de deux aires de jeux.<br/>Le mobilier urbain (bancs, éclairages) agrémentent ces espaces publics.</p>   |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Volume de constructions.
- \* Utilisation de la brique.
- \* Implantation régulière des oriels.
- \* Régularité des ouvertures.
- \* Organisation du bâti autour du square.
- \* Aménagement convivial de l'espace public (aires de jeux, mobilier urbain).

**RUE RAYMOND DU TEMPLE N°2 À 12**  
Parcelles n° 00 254, 190, 189, 270



Vue générale de l'ensemble (n°12 au premier plan)



Espaces verts au centre de la voie



Les constructions n°2 (premier plan) à 10



L'immeuble n°2



Les modénatures de l'immeuble n°2

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

Cet ensemble présente une forme urbaine intéressante. Les constructions forment une courbe, permettant la dilatation de l'espace de la rue. Ce sont des maisons de bourg de centre ancien avec des commerces au rez-de-chaussée.

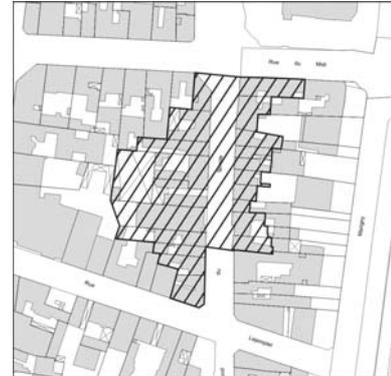
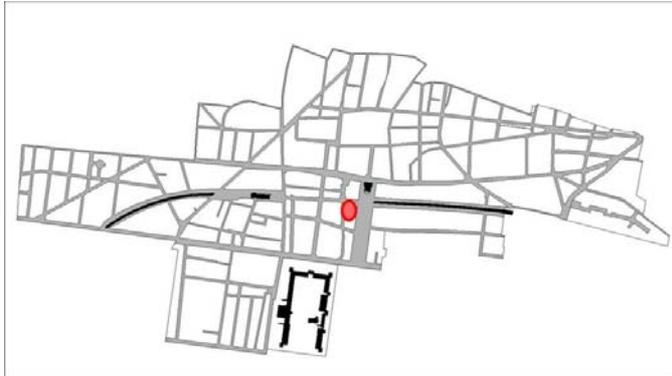
| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|---|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation commerciale pour le rez-de-chaussée.<br/>Vocation résidentielle pour les étages.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>??</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions implantées à l'alignement de la rue, formant une courbe.<br/>Rez-de-chaussée en sifflet par rapport à la voie.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>De R+2 à R+4.<br/>Rez-de-chaussée surélevés.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Les toits sont en tuile.<br/>Les façades sont enduites et lisses sauf pour l'immeuble d'angle qui présente des éléments de modénature (bandeaux ; linteaux ; garde-corps aux fenêtres).</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Cours à l'arrière du front bâti, donnant sur le Cour Marigny.</p> |
| ESPACES PUBLICS   |   |
| <p>Rue piétonne et pavée.<br/>Présence d'espaces verts clôturés au centre de la voie.</p>   |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Implantation des constructions formant un ensemble urbain original (courbe).
- \* Volumétrie et différences d'épannelages des constructions.
- \* Façades lisses, absence de polychromie.
- \* Végétalisation de l'espace public.

**RUE RAYMOND DU TEMPLE N°48 À 70, N°17 À 29**

Parcelles n° 00 152, 284, 156, 157, 158, 160, 161, 163, 166, 167, 276, 102, 103, 104, 272, 106, 107, 108, 109



Le côté pair de la rue



Le bâtiment n°60



Les bâtiments n°66 et 64



Le n°52 et suivants



Le côté impair de la rue



L'immeuble n°17



La construction n°25



Les immeubles n°25bis et 27



L'immeuble n°27



L'immeuble n°29

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

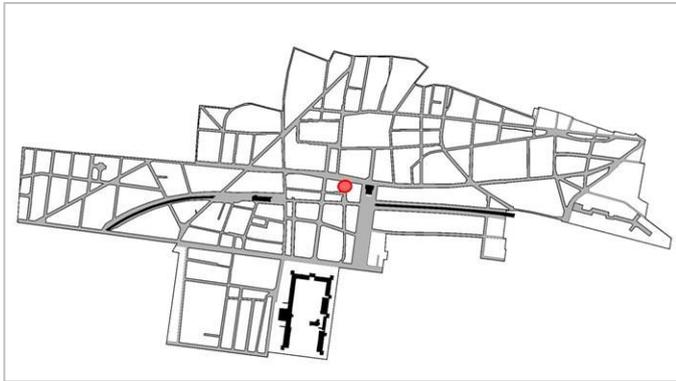
L'ensemble est constitué de constructions caractéristiques de l'habitat villageois, implantées le long d'une rue commerçante du centre ancien. Les rez-de-chaussée de ces constructions sont destinés aux commerces. Ces constructions sont représentatives du tissu urbain historique de Vincennes.

| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS  |
|--|--|
| <p><i>Destination</i><br/>Rez-de-chaussée destinés aux commerces.<br/>Étages destinés à de l'habitation ou des bureaux.<br/>Commissariat au n°23.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle (peut-être plus ancien).</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions implantées à l'alignement de la rue mais de manière peu rigoureuse.<br/>Front urbain continu.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>Majorité de constructions à R+2 mais des épannelages irréguliers.<br/>quelques constructions R+3 et R+4.<br/>Pas de comble (sauf pour 1 immeuble).</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits sont majoritairement en tuile.<br/>Façades enduites. Certaines sont ornées de bandeaux.<br/>Volets peints ou en bois naturel.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Etat de dégradation avancé de certains immeubles.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrée en façade, par une simple porte, (pas d'entrée pour les véhicules).<br/>Présence de porches desservant l'arrière des parcelles.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Espace libre extrêmement réduit (puits de lumière).<br/>Présence de petites cours intérieures.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |  |
| <p>Une des rues les plus anciennes de Vincennes.<br/>Devant les constructions, la rue est à sens unique. Elle devient piétonne en allant vers le château.<br/>Trottoirs relativement étroits de chaque côté de la voie au regard de la vocation commerciale de la rue.</p>   |  |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Volumétrie générale des constructions malgré une irrégularité des épannelages.
- \* Implantation irrégulière mais à l'alignement.
- \* Régularité des ouvertures et présence de volets en bois.
- \* Rez-de-chaussée commercial.
- \* Présence de porches.
- \* Façades plates (sans balcon).

**RUE RAYMOND DU TEMPLE N° 84 À 88 ET N°45**  
Parcelles n° OB 43 et OE 9, 10, 11



Vue générale de l'ensemble depuis la rue de Fontenay



L'immeuble n°45



Les maisons n°84 à 88



Les maisons n°86 et 88



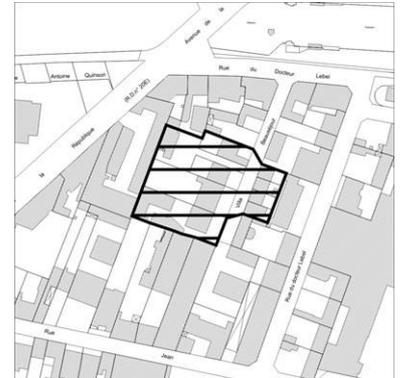
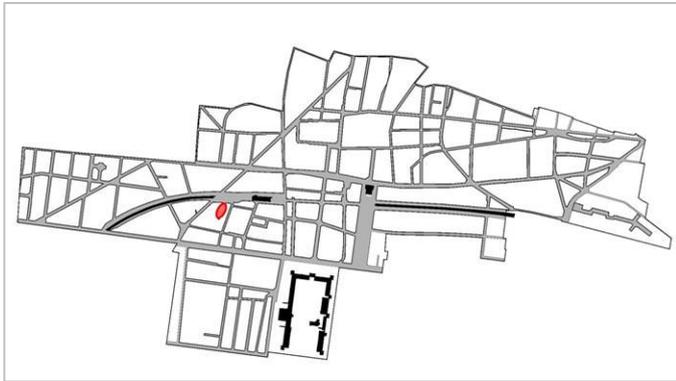
L'espace public du côté pair

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT  |  |
|--|--|
| Il s'agit d'un ensemble de maisons à l'alignement de part et d'autre de la rue Raymond du Temple, créant une forme urbaine intéressante. L'espace public se dilate, formant une place.   |  |
| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS  |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation commerciale pour le rez-de-chaussée.<br/>Vocation résidentielle ou de bureaux pour les étages.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Antérieure au XIX<sup>ème</sup> siècle.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions implantées à l'alignement de la rue ou de l'espace public.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+2 et R+3+Combles.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toitures à 2 pentes en tuile pour le n°45. Toit en tuile avec lucarnes rampantes pour le n°88.<br/>Façades enduites, lisses avec peu de modénatures (bandeaux et corniches).</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la voie.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Petites cours intérieures.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |  |
| <p>La rue Raymond du Temple s'élargit pour former une placette.<br/>Présence d'espaces verts (pelouses, arbres) clôturés.<br/>Mobilier urbain : bancs, éclairage public.</p>   |  |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Implantation des constructions créant un espace urbain intéressant : dilatation de la rue, formant une place.
- \* Rez-de-chaussée commerciaux.
- \* Façade lisse ou avec peu de modénatures. Absence de polychromie.
- \* Végétalisation de l'espace public.
- \* Volumétrie des constructions.

**VILLA BEAUSÉJOUR N°6 À 12 ET N°3 À 9**  
Parcelles n° OU 19, 20, 21, 22, 165, 145, 7, 8, 9



Vue générale de la Villa depuis la rue du Docteur Lebel



Les maisons n°5 (premier plan) à 9



Les maisons n°3 à 7 (premier plan)



Les maisons n°6 (premier plan), 8 et 10



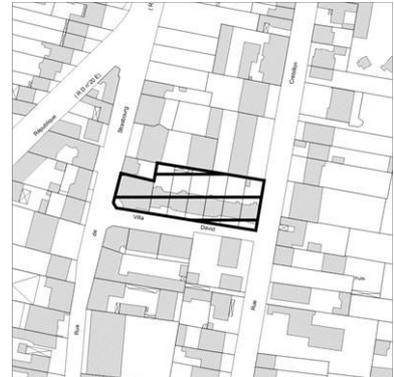
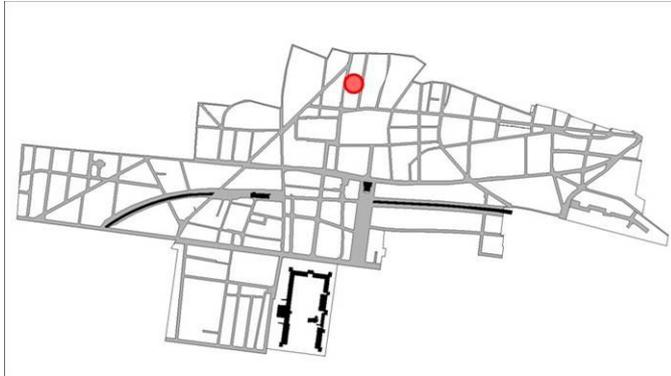
La maison n°6 bis située en fond de parcelle

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT   |  |
|---|--|
| Il s'agit d'un ensemble composé de maisons de ville du côté impair et de villas bourgeoises du côté pair. Cet ensemble de maisons individuelles forme une composition asymétrique.  |  |
| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS  |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Début XX<sup>ème</sup> siècle.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions mitoyennes à l'alignement de la rue du côté impair.<br/>Constructions en retrait (10 m) du côté pair, excepté la maison n°6bis située en fond de parcelle.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1+attique du côté impair.<br/>R+1+Combles du côté pair.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Les toits sont en ardoise. Présence de combles à la Mansart avec des lucarnes rampantes du côté pair (sauf la maison n°6bis : toit à 4 pentes avec une lucarne pignon et n°8 : toit à 2 pentes avec une lucarne pignon).<br/>Les façades sont enduites (sauf n°6bis en brique) et sont ornées de modénatures du côté pair (bandeaux, corniches, encadrements de baies, grilles d'appui en ferronnerie) tandis que du côté impair, les façades sont lisses avec des bandeaux et des corniches ainsi qu'un balcon filant au niveau de l'attique.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Rajout d'une lucarne pignon au n°8.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Entrées directement sur la rue du côté impair.<br/>Côté pair : les clôtures sont composées d'un mur bahut surmonté d'une grille et doublé d'une haie. L'entrée se fait par un portillon et/ou un portail.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Côté impair : espace végétalisé situé à l'arrière des constructions.<br/>Côté pair : le retrait à l'avant des constructions est végétalisé ainsi que les espaces situés à l'arrière.</p> |
| ESPACES PUBLICS   |  |
| Ancienne voie privée, passée dans le domaine public depuis 1955, formant une impasse.   |  |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Composition urbaine asymétrique : ensemble de maisons individuelles sur une voie en impasse.
- \* Volumétrie des constructions.
- \* Implantation des constructions (à l'alignement de la rue du côté impair et en retrait du côté pair).
- \* Implantation et composition des clôtures.

**VILLA DAVID N°2 À 14**  
Parcelles n°0D 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56



La villa David depuis la rue de Strasbourg



Le pavillon n°12



Le pavillon n°12 et suivants



La maison n°14 qui fait coin avec la rue de Strasbourg



Les maisons depuis la rue Crébillon

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

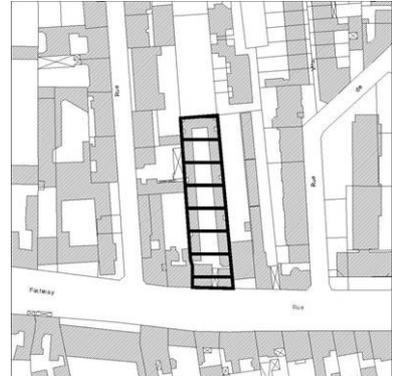
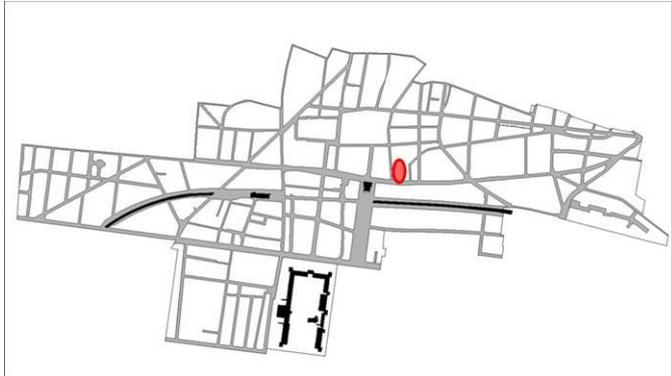
Cet ensemble est formé de pavillons symétriques et ordonnancés le long d'une voie privée. La présence végétale renforce l'ambiance de ce secteur.

| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
|---|---|
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Début XX<sup>ème</sup> siècle (type éclectique).</p> <p><i>Implantation</i><br/>Maisons mitoyennes implantées en retrait de la rue.<br/>Immeuble à l'angle de la rue de Strasbourg marquant l'entrée de la villa.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+1+Combles<br/>R + 2 à l'angle rue de Strasbourg</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Combles à la Mansart en ardoise et ornés de lucarnes fronton sur le brisis.<br/>Les façades des maisons sont enduites, ornées de bandeaux qui différencient les niveaux et de garde-corps en ferronneries aux fenêtres.<br/>Alternance de tourelles et de décrochés de façade.<br/>Présence d'une marquise.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Les clôtures sont caractérisées par des murs bahuts surmontés de grilles et doublées d'une haie ou de végétal grim pant.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>Les espaces à l'avant et à l'arrière des constructions sont végétalisés.</p> |
| ESPACES PUBLICS   |   |
| <p>Voie privée (non entretenue par la commune) portant le nom du propriétaire de l'époque de construction et fermée de part et d'autre par des barrières.<br/>Alignement d'arbres sur le côté impair.</p>   |   |

### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Ensemble ordonnancé et symétrique.
- \* Volumétrie des constructions.
- \* Présence d'éléments de modénature.
- \* Végétalisation des espaces privés.
- \* Matériaux similaires pour les toitures et les façades.

**VILLA DU PROGRÈS (62, RUE DE FONTENAY)**  
Parcelles n°0F 37



Le bâtiment au fond de la cour



Les bâtiments d'un côté de l'entrée (gauche quand on se trouve à l'entrée de la cour)...



... et de l'autre côté (à droite quand on se trouve à l'entrée de la cour)



L'entrée de la Villa Rue de Fontenay



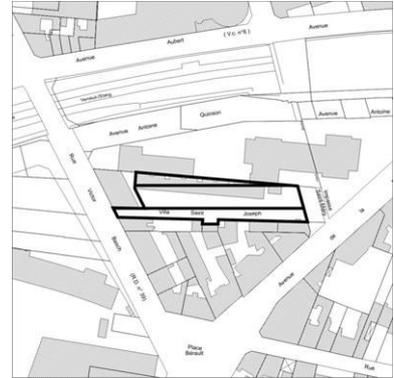
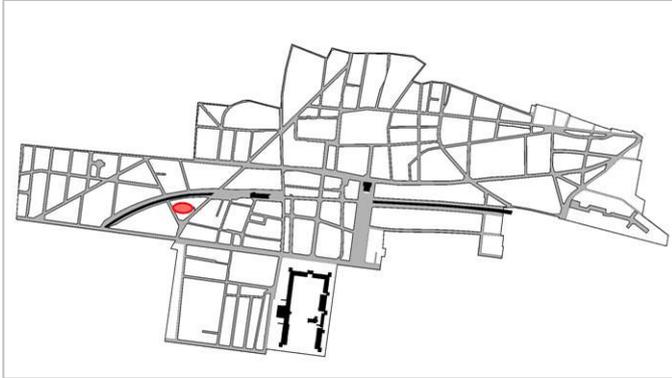
L'accès à la rue (portail classé)

| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT  |   |
|--|---|
| Cet ensemble est constitué de petits bâtiments implantés en U autour d'une cour intérieure. Leur parfaite ressemblance et leur implantation en font un espace de vie particulier.  |   |
| ESPACES BÂTIS  | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation uniquement résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>A l'origine, espace occupé par les écuries du château puis par des ateliers d'artisans.<br/>Reconstruction après la seconde Guerre Mondiale.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions implantées en U à l'alignement sur la cour intérieure.<br/>Immeuble donnant sur la rue de Fontenay est également à l'alignement.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>De R+1 à R+2 pour les immeubles implantés dans la cour.<br/>R+4 pour l'immeuble qui donne sur la rue de Fontenay.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toitures en tuile rouge.<br/>Façades enduites et ornées de bandeaux qui délimitent les niveaux.<br/>Présence de volets en bois au rez-de-chaussée, encadrements des fenêtres en pierre, frise entre le dernier étage et le toit.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Ravalement de l'ensemble des façades il y a deux ans (sauf immeuble en fond de cour).</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Un porche marque l'entrée depuis la rue de Fontenay et débouche sur une cour.<br/>Le portail en ferronnerie est protégé par un classement.<br/>Le dallage du porche est également remarquable.</p> <p><i>Espaces privés</i><br/>La cour est composée d'une partie centrale en gravier où reposent des jardinières fleuries, de petits trottoirs.</p> |
| ESPACES PUBLICS  |   |
| Pas d'espace public puisqu'il s'agit d'une copropriété privée.   |   |

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Homogénéité du bâti et de son implantation.
- \* Volumétrie identique sur les côtés latéraux de la cour.
- \* Régularité des ouvertures, présence de volets en bois au rez-de-chaussée et encadrements des fenêtres en pierre.
- \* Bandeaux marquant la séparation des niveaux.

**VILLA SAINT JOSEPH n°72**  
Parcelles n°OT 72



La villa Saint Joseph depuis le passage Saint Méry



L'immeuble n°72



La maison du gardien



Une des entrées de l'immeuble

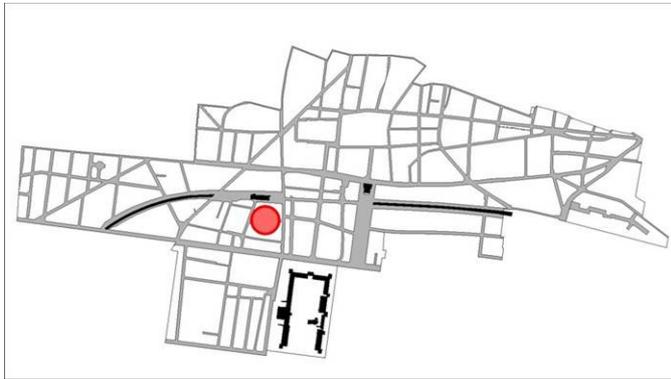
| DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT   |   |
|---|---|
| Cet ensemble est constitué d'un immeuble et d'une maison de gardien donnant sur une voie privée.  |   |
| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS   |
| <p><i>Destination</i><br/>Vocation résidentielle.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Fin XIX<sup>ème</sup> ou début XX<sup>ème</sup> siècles.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Constructions en retrait par rapport à la villa.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+4 pour l'immeuble.<br/>R+1 pour la maison du gardien.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>- Toit à un pan pour la maison du gardien.<br/>- Les façades enduites, bandeaux différenciant les niveaux de l'immeuble.<br/>- Garde-corps en ferronnerie et présence de volets en bois.<br/>Composition des façades : deux marches et un perron devant les portes d'entrée (et une marquise à l'entrée de la maison).</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Les différentes entrées de l'immeuble donnent sur la voie privée.<br/>Les clôtures sont des haies.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Le retrait des constructions par rapport à la voie privée est végétalisé.<br/>Les entrées dans l'immeuble sont marquées par une pergola végétalisée qui crée une voûte.</p> |
| ESPACES PUBLICS   |   |
| <p>Voie privée percée en 1868. Elle est fermée par un portail du côté de la rue V. Basch et par un portillon au niveau du passage Saint Méry.</p> <p>Chemin en terre.</p> <p>Végétation de part et d'autre de la villa.</p> <p>Petit trottoir du côté des habitations.</p>  |   |

| CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE  |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>* Volumétrie des constructions.</li> <li>* Alignement des niveaux.</li> <li>* Éléments de modénature.</li> <li>* Régularité des ouvertures et présence de volets en bois.</li> <li>* Végétalisation à l'avant des constructions.</li> <li>* Entrée marquée par une pergola.</li> </ul> |

**RUE VILLEBOIS-MAREUIL N°1 À 19 ET N° 4 À 18, RUE DE MONTREUIL N°11 ET 13, RUE EUGÉNIE GÉRARD N°1 À 17  
ETN°6 ET RUE ESTIENNE D'ORVES N°14 ET 16**

Parcelles n° 0P 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111

OT 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 114,  
115



La rue Villebois-Maroeuil



11 et 13 Rue Villebois-Maroeuil



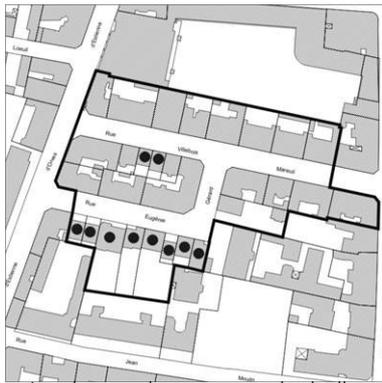
7 Rue Villebois-Maroeuil



La rue Eugénie Gérard



3 Rue Villebois-Maroeuil



Localisation des maisons individuelles



Rue Euénie Gérard



Rue Villebois-Mareuil



15 Rue Villebois-Mareuil



15 Rue Euénie Gérard

## DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ENSEMBLE COHÉRENT

L'ensemble est constitué de deux types de constructions. D'une part, des immeubles principalement en brique, alignés le long de la rue Villebois-Mareuil, et d'autre part, des maisons individuelles implantées légèrement en retrait du côté impair de la rue Eugénie Gérard. Cet ensemble constitue un original contraste entre des immeubles formant un front urbain imposant et des maisons individuelles implantées dans un cadre de verdure.

| ESPACES BÂTIS   | ESPACES LIBRES PRIVÉS  |
|---|--|
| <p><i>Destination</i><br/>Immeubles essentiellement d'habitation, avec quelques commerces en rez-de-chaussée, rue Villebois-Mareuil.<br/>1 hôtel Rue Eugénie Gérard.</p> <p><i>Époque de construction</i><br/>Début du XX<sup>e</sup> siècle pour la plupart, lors de l'ouverture des rues.</p> <p><i>Implantation</i><br/>Immeubles implantés à l'alignement des voies formant un front urbain continu.<br/>Maisons mitoyennes implantées en retrait.</p> <p><i>Hauteur</i><br/>R+4+Combles à R+6 pour les immeubles.<br/>R+1+Combles pour les maisons.</p> <p><i>Matériaux et ornements</i><br/>Toits en tuile, en ardoise ou en zinc. Présence de combles à la Mansart en ardoise avec des lucarnes rampantes.<br/>Brique dominante sur les façades associée parfois à de la pierre de taille en rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage.<br/>Façades décorées par des ferronneries aux fenêtres, par des bandeaux et /ou par des jeux de couleurs.<br/>Rue E. d'Orves : le rez-de-chaussée est plus haut que les étages courants. Le pan est coupé dans l'angle.</p> <p><i>Évolutions récentes</i><br/>Rehaussement d'un petit immeuble rue Villebois-Mareuil.</p> | <p><i>Liaison avec l'espace public</i><br/>Pour les immeubles : entrée en façade, par une porte cochère permettant parfois le passage d'un véhicule.<br/>Pour les maisons individuelles : les clôtures sont caractérisées par des murs bahuts surmontés de grille.</p> <p><i>Espaces privatifs</i><br/>Pour les immeubles : des cours intérieures peuvent offrir des possibilités de stationnement.<br/>Pour les maisons individuelles (Rue Eugénie Gérard) : l'avant des constructions est végétalisé et un jardin est présent à l'arrière.</p> |
| ESPACES PUBLICS   |  |
| <p>Rues ouvertes et bâties au début du XX<sup>e</sup> siècle.<br/>Rues relativement étroites à sens unique.<br/>Aménagement du virage Rue Eugénie Gérard.<br/>Alignements d'arbres de part et d'autre de la voie qui participent pleinement à l'ambiance de ce secteur.</p>   |  |

## CARACTÉRISTIQUES DE LA COHÉRENCE

- \* Alignements d'arbres de part et d'autre de la voie, qui renforcent l'impression de calme.
- \* Alignement des clôtures pour les maisons.
- \* Utilisation de la brique comme principal matériau de façade.
- \* Alignement des niveaux et des ouvertures (rythme régulier).
- \* Qualité architecturale et éléments de modénature.
- \* Ensemble cohérent de maisons individuelles de faible hauteur avec vastes jardins à l'arrière du parcellaire au sud de la rue Eugénie Gérard.



**Société de Conseil en Urbanisme - Réalisations et Etudes**

1, avenue du Maréchal Foch • 78400 CHATOU • tél : 01.30.09.68.00 • fax : 01.30.71.68.06  
mail : [scure1@club-internet.fr](mailto:scure1@club-internet.fr) • <http://www.scure.net>

Crédits photos

